

CAPITALE	BUJUMBURA	NOM OFFICIEL	République du Burundi	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)		Kirundi, Français	SUPERFICIE	27 834 km ²
LANGUE(S) PARLEE(S)		Kirundi, Français	POPULATION	6 223 897 hab.
MONNAIE	Le Franc du Burundi (1 334,93 BIF environ 1 €)			
PRINCIPALES VILLES		Cibitoke, Bubanza, Ngozi, Muyinga, Gitega, Bururi		
REGIME POLITIQUE		République unitaire, laïque et démocratique		
VACCINS	Vaccin contre la fièvre jaune obligatoire, traitement antipaludéen recommandé			
RELIGIONS	Catholiques 62%, Animistes 32%, Protestants 5%, Musulmans 1%			

CONSULAT

10-12, rue de l'Orme 75019 Paris Téléphone : 01 45 20 60 61 Fax : 01 45 20 02 54 Email : ambabu.paris@orange.fr Dépôts : Le lundi et jeudi de 10h à 12h Retraits : Le lundi et jeudi de 15h à 17h	DELAIS : En jours ouvrables	4 à 5 jours
	VISA	VISA OBLIGATOIRE

TOURISME

AFFAIRES

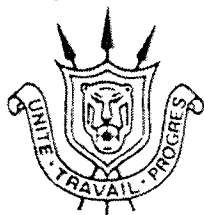
1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu 2 formulaires 2 photos 1 copie du billet d'avion A/R 1 certificat d'hébergement OU une réservation d'hôtel 1 carnet de vaccination avec la fièvre jaune	1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu 2 formulaires 2 photos 1 copie du billet d'avion A/R 1 certificat d'hébergement OU une réservation d'hôtel 1 lettre de mission 1 lettre d'invitation du correspondant burundais 1 carnet de vaccination avec la fièvre jaune
---	--

TARIF

REMARQUES

1mois/1entrée : 65€ 1mois/1entrée en express : 115€	Citoyens étrangers, joindre une copie de carte de séjour ATTENTION AUX JOURS DE DEPOT / RETRAIT
--	---

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ambassade de la République du Burundi
en France

SERVICE DES VISAS

1. Heures d'ouvertures

Dépôt du dossier : Lundi, Jeudi de 10 H à 12 H

Retrait du passeport : Lundi, Jeudi de 15 H à 17 H

2. Délai d'obtention : 72 H après réception du dossier

3. Taxes

En application de l'ordonnance n° 530/038 du 1^{er} février 1996 portant fixation des tarifs des passeports et les documents en tenant lieu, des titres de voyages, des visas et des cartes d'identité pour étrangers :

- *Visa valable pour 1 mois* coûte **40 €** ;
Pour une seule entrée (Païement par chèque, mandat postal ou en espèces).
- Visa Diplomatique et Visa de courtoisie : **Gratuit**

4. Pièces à fournir :

4.A. Visa touristique :

- Passeport en cours de validité (6 mois au moins)
- Formulaire de demande de visa en deux exemplaires
- Deux photos d'identité récentes
- Lettre d'invitation de la personne qui reçoit
- Billet d'avion aller-retour ou une attestation de l'Agence de voyage
- Carnet de vaccination prescrit par les conventions internationales (contre la fièvre jaune)

4.B. Visa pour affaires

- Passeport en cours de validité (6 mois au moins)
- Formulaire de demande de visa en deux exemplaires
- Deux photos d'identité récentes
- Un ordre de mission émanant de la société mandante ou la lettre d'invitation de la société qui vous reçoit
- Billet d'avion aller-retour ou une attestation de l'Agence de voyage
- Carnet de vaccination prescrit par les conventions internationales (contre la fièvre jaune)

4.C. Visa de Courtoisie et visa Diplomatique et de Service

- Passeport diplomatique ou de service en cours de validité (6 mois au moins)
- Etre fonctionnaire porteur d'un passeport de service
- Note verbale du Ministère des Affaires Etrangères ou de l'Organisme International
- Formulaire de demande de visa en deux exemplaires
- Deux photos d'identité récentes
- Billet d'avion aller-retour ou une attestation de l'Agence de voyage
- Carnet de vaccination prescrit par les conventions internationales (contre la fièvre jaune)

5. Pour les demandes de visa par courrier

Envoyer le dossier complet en recommandé à l'ambassade du Burundi à Paris sis au 10-12, rue de l'Orme 75019 – Paris : joindre également une enveloppe retour (en recommandée) pré-timbrée à votre nom et adresse complète.

N. B – Les dossiers incomplets seront renvoyés aux requérants à leurs frais.



Ambassade de la République du Burundi
en France

DEMANDE DE VISA D'ENTREE
(à remplir en deux exemplaires et en caractères d'imprimerie)

DATE D'ARRIVEE AU BURUNDI.....

1. **IDENTITE DU DEMANDEUR**
NOM.....
PRENOM.....
NOM DE JEUNE FILLE.....
LIEU ET DATE DE NAISSANCE.....

ETAT CIVIL.....
Marié
Célibataire
Divorcé ou Séparé
Veuf

ADRESSE COMPLETE.....
NOM ET PRENOM DU PERE.....
NOM ET PRENOM DE LA MERE.....
NATIONALITE.....
PROFESSION.....
ADRESSE DE L'EMPLOYEUR.....
TELEPHONE BUREAU.....
TELEPHONE DOMICILE.....
 2. **ENFANT (S) ACCOMPAGNANT :**
⇒ Nombre.....
⇒ Nom (s) et prénom (s).....
.....
⇒ Age (s).....
 3. **DOCUMENT DE VOYAGE (passeport)**
♣ NATURE ET NUMERO.....
♣ LIEU ET DATE DE DELIVRANCE.....
♣ DATE D'EXPIRATION.....
 4. **AUTRES RENSEIGNEMENTS**
■ MOTIF DU VOYAGE.....
■ LIEU DU SEJOUR.....
■ REFERENCE AU BURUNDI (adresse exacte).....
.....

■ SEJOUR (S) ANTERIEUR (S) AU BURUNDI.....
■ PERIODE (S).....
■ MOTIF.....
- DATE SIGNATURE (du demandeur)

RESERVE A L'ADMINISTRATION

VISA N°

DATE

Document à joindre
à toute commande

B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

Informations Voyageur

M. Mme Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation¹

► Délai : Normal Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé : Tourisme Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport²

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
Total			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport ^{9h / 18h}		
Aéroport Week end et hors bureau		
Total		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente
(dernière page du document)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

• 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

• 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

• 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

• 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

• 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

• 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaires ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

• 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

• 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.